



Assemblée générale et réunion publique de l'association "Guisane Ouverte" Communiqué de presse

La Salle le 14 Août 2017

Assemblée générale

L'assemblée générale - rassemblant une centaine d'adhérents - a adopté les rapports moral et financier faisant apparaître une forte implication de l'association dans les projets de développement de la vallée et une situation financière saine. Le président Jacques Demoulin a rappelé les principaux axes d'activités de Guisane Ouverte : la présence de l'association, comme force de propositions, auprès des élus et de toutes les instances économiques et administratives de la Vallée, la fidélisation et le recrutement des adhérents.

Les grands thèmes d'actualité de la Vallée ont été débattus à cette occasion.

Des représentants de l'association ont assuré un suivi régulier des travaux du SCoT (Schéma de cohérence territoriale), mais l'association déplore le manque d'ambition du texte approuvé ainsi que quelques contradictions ou des déclarations d'intention irréalistes qu'il contient tant en matière d'énergie qu'au sujet des "lits froids". L'association regrette particulièrement le peu de place consacrée à la protection et à la mise en valeur des paysages ou des sites et le fait que la consommation d'espace ne soit pas suffisamment ralentie conformément aux préconisations du "Grenelle de l'Environnement". L'association sera particulièrement attentive à la traduction du SCOT dans les PLU des diverses communes de la Vallée.

La position de l'association sur le projet de Voie Verte a été rappelée auprès de chaque élu rencontré. L'association est favorable au principe d'un itinéraire aménagé, balisé, signalé tout au long de la Vallée et réalisé à partir des sentiers et des chemins existants. C'est dans ce sens que des propositions concrètes sont faites à chacun des maires concernés. Un nom plus approprié pour cet itinéraire sera proposé prochainement par l'association.

L'association s'inquiète de la dégradation constante des services ferroviaires assurant la desserte du Briançonnais et s'étonne de la suppression du train de nuit Paris – Briançon envisagée pour la période du 4 Septembre au 24 Novembre et de la mise en service par la SNCF d'autocars de nuit sur le même trajet. Ainsi, l'association apporte son soutien à l'association ABOUTIR, devenue au 1^{er} Janvier 2017 : Briançon – Italie Ferroviaire (B.I.F.) et aux solutions préconisées par celle-ci pour le désenclavement ferroviaire des Hautes Alpes.

L'association prend acte des dernières indications données par le Conseil Départemental de l'Isère concernant la date de réouverture définitive du tunnel du Chambon, prévue pour la mi - Décembre 2017. Elle redoute l'afflux de poids lourds qui ne manquera pas de se produire au printemps 2018, à la fin des restrictions hivernales du col du Lautaret, si aucune mesure n'est prise pour cet itinéraire, par les pouvoirs publics.

L'association constate les difficultés croissantes de circulation automobile tant dans la Vallée que pour la traversée de Briançon et regrette qu'aucune amélioration des infrastructures ne soient actuellement envisagées.

Par ailleurs, l'actualité a conduit à évoquer la fin envisagée de la gratuité des navettes circulant dans la vallée en période hivernale ; cette décision, regrettable sur le plan de la défense de l'environnement, ne fera que compliquer la vie des usagers et celle de l'exploitant, et ne va certainement pas améliorer la circulation dans la vallée et en particulier aux abords de Briançon.

L'association déplore de nouveau la lenteur ou l'arrêt des discussions entre les trois communes de la Vallée en vue d'arriver à une seule commune pour Serre Chevalier. Le peu de cas fait aux incitations financières proposées par l'État lui paraît regrettable et il paraît indispensable de reprendre au plus vite les discussions en vue d'une fusion rapide qui permettrait un renforcement de la notoriété de la station et une meilleure programmation des investissements indispensables pour faire face à une concurrence de plus en plus pressante. Il paraît indispensable que cette fusion intervienne avant la fin des mandats actuels afin que les prochaines élections municipales portent sur l'élection d'un seul conseil municipal pour la Vallée. Guisane ouverte est à la disposition des élus pour les aider à rechercher et trouver une solution satisfaisante pour chacun.

Réunion publique

A la suite de l'assemblée générale, une réunion publique sur le thème : "Quel pilotage pour le tourisme dans le Briançonnais ? " regroupait environ 140 participants dont les maires de Briançon et de la Vallée ainsi que de nombreux élus.

Après avoir resitué Serre Chevalier – Briançon dans les activités touristiques du département des Hautes Alpes, Marie Aude Puy, directrice de l'Office, a présenté les diverses activités de l'Office de Tourisme et le contexte (capacité d'accueil, domaine skiable, activités estivales...). L'Office de Tourisme est classé en catégorie 1 et dispose du label "qualité tourisme" ; ses cinq bureaux d'information ont le label "tourisme et handicap" pour les quatre handicaps. Il est organisé en cinq pôles : accueil, communication, animation, commercialisation, qualité et administratif.

Au cours de l'hiver dernier, les bureaux d'accueil ont reçu environ 38 000 personnes et ont fait 12 journées "hors les murs" (accueil en gare de Briançon, ou sur le domaine skiable...). L'activité "presse" s'est traduite par de nombreux passages à la télévision en particulier dans les JT de TF1, France 2, France 3 PACA, M6, BFM TV... ainsi qu'une présence accrue dans plusieurs journaux anglais, suédois, danois et belges et des publications dans divers magazines français (tel l'Equipe Magazine) et italiens (tel Torino Sette).

Ces campagnes se sont traduites par un quasi doublement des mentions "j'aime" sur les réseaux sociaux et une progression d'environ 50 % des abonnements à leurs services d'information.

Serre Chevalier - Briançon se caractérise par une forte proportion de lits "froids" (c'est à dire qui ne sont occupés que moins de 30 nuits par leurs propriétaires ou leurs proches) de 58 % (soit 30 332 lits). Les lits "chauds" (hôtellerie, résidences et clubs de tourisme) sont au nombre de 15 548 unités (soit 30%) et les lits "tièdes" (loués directement par leurs propriétaires) au nombre de 6 116, chiffre en forte progression en raison de la forte croissance des organismes tels AIRBNB, Abritel, etc. Cette répartition est voisine de celles que l'on retrouve dans des stations comme Vars, Orcières, l'Alpe d'Huez mais est très éloignée de celle de La Plagne où les lits chauds représentent près de 60 %, ou de celles des grandes stations de Savoie.

La fréquentation de Serre Chevalier - Briançon a été en hausse sensible pour les vacances de fin d'année 2016 et d'hiver 2017 se concrétisant par une hausse globale de 8,1 % avec 1,630 million de nuitées alors que la progression globale des grandes stations n'était que de 1,8 %.

Les principaux axes de développement de l'Office de Tourisme sont :

- Commercialisation : Conforter et renforcer la centrale de réservation avec la mise en place d'une place de marché.
- Communication : Renforcer la présence sur le digital (refonte du site Internet, réseaux sociaux, intelligence artificielle...), nos relations presse (création d'une pressroom, Organisation VP ciblés...)
- Animation/ Événement : Axer notre stratégie sur des grands événements (sans doute deux) en cohérence avec la stratégie marketing
- Accueil : Travail sur le parcours client sur les différentes phases.
- Qualité / Classement : Maintenir un service de qualité à destination des clients et en interne. Monter en gamme en terme d'hébergement avec le service de classement de l'Office et de manière plus globale, maintenir et renforcer le lien avec les acteurs économiques.

François Badjily a ensuite exposé les évolutions nécessaires imposées par la loi NOTRE, c'est à dire le transfert des compétences "tourisme" des communes vers les communautés de communes, exception faite pour les stations de tourisme classées disposant d'un office de catégorie 1, ce qui est le cas de Serre Chevalier - Briançon et de Montgenèvre. Il est précisé à ce sujet que l'Office de Serre Chevalier - Briançon continuera de passer des conventions avec les communes de la CCB qui le souhaitent, afin de les faire bénéficier de ses services.

A la question posée au sujet du projet de golf de la Vallée, Anne Marie Forgeoux, maire du Monêtier les Bains, précise qu'il est prévu en aval des Guibertès, qu'il fera l'objet d'une demande d'Unité Touristique Nouvelle départementale et que son installation se fera en suivant l'exemple de Corrençon en Vercors. Elle évoque aussi le projet de "voie verte" en rappelant qu'elle est favorable à une voie à circulation douce, mais mixte et partagée reliant les villages sans passer dans des propriétés privées.

Gérard Fromm, maire de Briançon, précise sa position quant à l'aménagement du Fort des Têtes rappelant que les forts coûtent en entretien 300 000 Euros par an à la ville et que le Fort des Têtes appartient encore à l'armée qui le céderait à la ville pour un Euro symbolique sous réserve que se réalise le projet d'un promoteur, Next, en défiscalisation totale (loi de 1913), s'agissant de monuments classés. L'outil réalisé (hôtellerie de luxe, centre de congrès doit alors être conservé 15 ans. La ville vendrait le fort à Next 2 millions d'Euros environ ce qui correspond aux coûts de la viabilisation. Un téléporteur permettant un accès rapide de la ville au fort devrait être réalisé par Next.

Une question est posée au sujet de l'animation culturelle en particulier après l'abandon du Son et Lumière du Monêtier et des concerts de musique de chambre de Briançon. Anne Marie Forgeoux répond qu'il existe des festivals ou des événements locaux un peu partout, et qu'il faut faire mieux circuler l'information, elle précise que les bars et les restaurants sont aussi actifs en ces matières. Il existe une application Smartphone : Serre Chevalier Briançon qui vous donne immédiatement des informations sur les activités possibles. Au sujet de la programmation des cinémas, elle précise qu'ils sont tous privés sauf celui du Monêtier. Un participant note le peu d'animations d'après ski pour les jeunes et Mme Forgeoux indique à ce sujet qu'une part importante de la clientèle souhaite la tranquillité.

GUISANE OUVERTE

Association loi 1901 enregistrée sous le n° 94 – 010 (JO du 10 Février 1994)

Siège social : Chez Alpes Secrétariat Organisation N° 7 Les Pananches 05240 LA SALLE LES ALPES

Site Internet : <http://guisane-ouverte.fr> e-mail : contact@guisane.ouverte.fr

